



Charte d'engagement et de valeurs

Réseau Nada Danse®

Ambassadeurs et Enseignants

Introduction

Cette charte vaut pour les différents profils de candidats à la formation Nada Danse selon leur projet de transmettre ou non. Les candidats au titre d'ambassadeur sans volonté de transmettre pourront recevoir une certification de 5+1. Les candidats ambassadeurs ou enseignants ayant un projet de transmission pourront recevoir une certification ainsi que l'agrément de 5+1 (licence de marque) pour exercer.

1. Valeurs fondamentales

Les membres du réseau Nada Danse® s'engagent à promouvoir une pratique fondée sur :

- Le **respect inconditionnel de la personne et la non-discrimination** (nationalité, genre, opinions, religion, position sociale...)
- La **bienveillance**, la **non-violence**, la **liberté d'expression du corps**
- La **confiance**, l'écoute active et la co-présence
- La **confidentialité** des vécus personnels exprimés en séance
- L'ouverture à la **diversité des corps, des vécus et des sensibilités**
- La **probité, la loyauté, et l'intégrité** dans toutes les relations

2. Responsabilité professionnelle

Chaque ambassadeur ou enseignant Nada Danse® :

- Assume la **responsabilité de l'espace** physique et énergétique qu'il/elle propose
- Ne se substitue **en aucun cas** à une prise en charge médicale ou psychothérapeutique
- Ne réalise **aucun diagnostic, conseil de santé ou thérapie**.
- **S'interdit toute dérive tendant à s'immiscer dans les choix de vie des participants**
- **Orienté**, si nécessaire, les participants **vers des professionnels de santé ou du soin**
- S'engage à **respecter la confidentialité** des éléments partagés en séance et à rappeler cette nécessité aux participants entre eux.
- Est responsable **d'encadrer administrativement sa pratique professionnelle** (salle conforme, assurance en responsabilité civile, structure juridique).
- S'engage à **maintenir un niveau élevé de ses connaissances** pour assurer la meilleure transmission à ses participants

Charte d'engagement et de valeurs

Réseau Nada Danse®

Ambassadeurs et Enseignants

3. Intégrité de la transmission

- Les séances et stages Nada Danse® doivent respecter les **fondements pédagogiques** transmis lors des formations.
- La formation Nada Danse est ouverte aux pratiquants et enseignants venant de traditions différentes (yoga, danse...), néanmoins les enseignements donnés seront transmis dans le respect des valeurs de Nada Danse.
- Concernant le yoga, les ambassadeurs et enseignants transmettront cette pratique dans le respect de son esprit et de ses références traditionnelles (Non-violence, vérité, honnêteté, modération, non-attachement)
- Les contenus ne peuvent être modifiés ou détournés de manière significative sans accord écrit préalable. Ils sont **confidentiels**.
- L'usage du nom "Nada Danse®" est **strictement encadré et lié à une licence active**.
- Le démarrage de la transmission à un public est subordonné à la certification ou à l'accord express de 5+1 pour des situations exceptionnelles.

4. Posture relationnelle

- Aucun comportement à connotation sexuelle, suggestive, prosélyte ou de manipulation ne sera toléré.
- Les interactions physiques (toucher, duo, contact improvisé) sont toujours **proposées, jamais imposées**.
- Chaque participant est libre de dire "non" à toute pratique, à tout moment et cette possibilité doit être rappelée par le praticien à chaque séance
- S'interdire de prétendre détenir des pouvoirs psychiques pouvant engendrer une situation de dépendance du participant

5. Engagement envers le réseau

- Chaque ambassadeur ou enseignant Nada Danse® s'engage à participer, autant que possible, aux **temps de supervision, de ressourcement et d'évolution collective, aux temps de rassemblements nationaux** selon les différentes modalités proposées par 5+1 (stages, ateliers, visios...).
- Il/elle contribue au **rayonnement éthique et qualitatif** du réseau dans ses propres communications.



Charte d'engagement et de valeurs

Réseau Nada Danse®

Ambassadeurs et Enseignants

- Dans un esprit de confraternité, les ambassadeurs et enseignants s'interdiront toute forme de concurrence déloyale, à savoir : détournement d'adhérent, dénigrement, abaissement de tarifs dans un but de concurrence, installation dans un proche voisinage sans avoir préalablement contacté l'ambassadeur ou enseignant déjà présent et être arrivé à un accord. En cas de désaccord, 5+1 accompagne ses membres dans un processus de médiation.

Les éléments de cette charte s'appliquent à la fois durant la période de formation et post formation. Ils s'appliquent de fait aussi aux formateurs de 5+1 en Nada Danse.

Par principe, il est entendu que toute personne qui forme et/ou transmet Nada Danse s'engage à ne rien faire qui puisse nuire à sa qualité, sa réputation, sa notoriété et son sérieux.

Il est à noter que l'entreprise 5+1 ne pourra être tenu responsable des manquements à cette charte d'engagement et se réserve le droit d'exclure de son réseau tout ambassadeur et/ou enseignant contrevenant aux principes, engagements et valeurs énoncées ci-dessus.

Fait à :, le

En deux exemplaires originaux.

Signature de l'ambassadeur ou de l'enseignant

(nom, prénom + mention « Lu et approuvé »)

Signature Nada Danse® / 5+1

Franck KUNTZ Co Fondateur

(nom + mention « Lu et approuvé »)